

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif à la prise du contrôle exclusif de la société « TINCA SARLAU » par la société « ONCORAD SA » à travers l'acquisition de l'intégralité de son capital et des droits de vote y associés

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « ONCORAD SA » ;
- **La cible** : La société « TINCA SARLAU ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur immobilier ;
- Secteur des services de la santé.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 20 octobre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu une notification relative à un projet d'opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « ONCORAD », de 100% du capital de la société « TINCA SARLAU ».

« ONCORAD SA » est société anonyme de droit marocain, ayant son siège social à Casablanca, Salaj, Bd Sidi Abderrahmane, Ain Diab, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 92755. Elle exploite 5 cliniques actives à titre principal dans le secteur de la prévention et du traitement du cancer. Ses cliniques développent également une activité de Médecine-Chirurgie-Obstétrique. Elle exploite également un centre de radiologie.

« TINCA SARLAU » est une société constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, au capital de 4.310.000 MAD, dont le siège social est situé à avenue Hassan II n° 70 résidence PALOMA Blanca 7ème étage apt 25 Tétouan, et immatriculée au registre du commerce de Tétouan sous le numéro 30635. Elle est

Fait à Rabat le 09 octobre 2023.